



**COMMUNE DE LA
BARBENTONNE**

**DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE**

**ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE**

*République française
Liberté, égalité, fraternité*

Délibération N° 32-2017

Nombre de membres En exercice	14
Nombre de membres Présent	9
Nombre de membres Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation :
31/07/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

Des

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance 07 Aout 2017

L'an deux mille dix-sept et le sept du mois d'Août à 11 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA BARBENTONNE a été assemblé à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Christophe AMALRIC, Maire.

Etaient présents à cette assemblée : M. Christophe AMALRIC, M. Christian ARRIVE, M. Jean-Marc ARNAUD, M. Nicolas VIROLLE, M. Alain PROOT, M. Ulrich MOLL, Mme Madeleine CHAUMARD, , Mme Anna GOURLIA. Mme Eva PLANES, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quatorze membres.

Excusés donnant pouvoir : Mme Michèle TARALLO à M. Christophe AMALRIC, M. Gauthier AMALRIC à M. Christian ARRIVE

Absent: M. Gilles SAUVAJOL, Mme Maria Fernanda RUULT Mme Sandrine TUR,

Secrétaire de Séance : Mme Anna GOURLIA

---0000000---

Objet : Réparation et extension de la salle Carraire – Attribution du marché de travaux.

Dans le cadre du projet de réparation et d'extension de la salle Carraire, une consultation passée selon une procédure adaptée en application de l'ordonnance 2015-889 et le décret 2016-360 à été engagée en date du 26 juin 2017.

Cette procédure est composée de 4 lots :

- Lot 01 : démolitions, VRD, charpente, isolation, étanchéité doublage, cloisonnement, faux-plafond, revêtements, sols et murs, ravalement de façades – *estimatif du MOE 238 862.50 € HT*
- Lot 02 : électricité, courants forts – courants faibles, plomberie, sanitaire et VMC – *estimatif du MOE 23 970.00 € HT*
- Lot 03 : menuiseries, serrureries – *estimatif du MOE 49 940.00 € HT*
- Lot 04 : peinture et signalétique – *estimatif du MOE 29 550.00 € HT*

Suite à l'analyse des offres réalisées par le maître d'œuvre de l'opération, les propositions ont reçu les notations suivantes :

CRITÈRES LOT N°1	
VALEUR TECHNIQUE	60%
PRIX	40%



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
 Reçu en préfecture le 10/08/2017
 Affiché le 11.08.17
 ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Critère n°1 : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

Critères / Candidats	MERIDIONALE CSL	SAS BATI CELIK CONSTRUCTION	APH
Valeur Technique			
Références de l'entreprise. / 4			
Note / 4	4,00	3,00	4,00
Description des moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier. / 4			
Note / 4	3,50	3,00	4,00
Description du mode opératoire spécifique au chantier, incluant la décomposition des tâches, les moyens utilisés, la durée des travaux (qui ne pourra excéder 7 semaines) et les moyens mis en œuvre pour respecter les délais. / 6			
Note / 6	6,00	4,00	6,00
Présentation d'un planning détaillé faisant apparaître le séquencement, la chronologie des tâches, permettant de juger de sa cohérence, sa pertinence et voir de son optimisation au regard des impératifs du Maître d'Ouvrage. / 2			
Note / 2	1,00	2,00	2,00
Prise en compte des exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de gestion des déchets. / 2			
Note / 2	1,00	0,00	2,00
Présentation des fiches techniques produits et matériaux. / 2			
Note / 2	2,00	0,00	2,00

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°1 :

Critères / Candidats	MERIDIONALE CSL	SAS BATI CELIK CONSTRUCTION	APH
Valeur Technique			
Note totale	17,50	12,00	20,00
Note pondérée 60 %	10,50	7,20	12,00
Meilleure offre	2,00	3,00	1,00

Critère n°2 : PRIX

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°2 :

Critères / Candidats	MERIDIONALE CSL	SAS BATI CELIK CONSTRUCTION	APH
Prix			
Montant du DPGF hors options	239 703,71	235 425,00	236 075,00
Note	19,84	20,00	19,94
Note pondérée 40 %	7,86	8,00	7,98
Meilleure offre	3,00	1,00	2,00



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
Reçu en préfecture le 10/08/2017
Affiché le 11.08.17
ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Classement des offres.

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Critères / Candidats	MERIDIONALE CSL	SAS BATI CELIK CONSTRUCTION	APH
Note pondérée prix + valeur technique	18,36	15,20	19,98
Meilleure offre	2,00	3,00	1,00

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché public pour le lot 1 au candidat suivant :

■ Identité du candidat retenu : Société APH - 13 Rue Etienne Falconnet, 13140 Miramas

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant HT : 236.075,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 283.290,00 €

CRITÈRES LOT N°2	
VALEUR TECHNIQUE	60%
PRIX	40%

Critère n°1 : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
 Reçu en préfecture le 10/08/2017
 Affiché le 11.08.17
 ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Critères / Candidats	THERMI SUD
Valeur Technique	
Références de l'entreprise. / 4	
Note / 4	4,00
Description des moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier. / 4	
Note / 4	4,00
Description du mode opératoire spécifique au chantier, incluant la décomposition des tâches, les moyens utilisés, la durée des travaux (qui ne pourra excéder 7 semaines) et les moyens mis en œuvre pour respecter les délais. / 6	
Note / 6	6,00
Présentation d'un planning détaillé faisant apparaître le séquençement, la chronologie des tâches, permettant de juger de sa cohérence, sa pertinence et voir de son optimisation au regard des impératifs du Maître d'Ouvrage. / 2	
Note / 2	2,00
Prise en compte des exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de gestion des déchets. / 2	
Note / 2	2,00
Présentation des fiches techniques produits et matériaux. / 2	
Note / 2	2,00

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°1 :



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
 Reçu en préfecture le 10/08/2017
 Affiché le 11.08.17
 ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Critères / Candidats	THERMI SUD
Valeur Technique	
Note pondérée 60 %	12,00
Meilleure offre	1,00
Note pondérée prix + valeur technique	20,00
Meilleure offre	1,00

Critère n°2 : PRIX

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°2 :

Critères / Candidats	THERMI SUD
Prix	
Montant du DPGF	27 880,00
Note	20,00
Note pondérée 40 %	8,00
Meilleure offre	1,00

Classement des offres.

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Critères / Candidats	THERMI SUD
Note pondérée prix + valeur technique	20,00
Meilleure offre	1,00

Il est proposé le marché public pour le lot 02 au candidat suivant :

■ Identité du candidat retenu : Société THERMISUD - 13 Rue Etienne Falconnet, 13140 Miramas

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant HT : 27.880,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 33.456,00 €

CRITÈRES LOT N°3	
VALEUR TECHNIQUE	60%
PRIX	40%



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
 Reçu en préfecture le 10/08/2017
 Affiché le 11.08.17
 ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Critère n°1 : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

Critères / Candidats	MENUISERIE BOUZE
Valeur Technique	
Références de l'entreprise. / 4	
Note / 4	4,00
Description des moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier. / 4	
Note / 4	4,00
Description du mode opératoire spécifique au chantier, incluant la décomposition des tâches, les moyens utilisés, la durée des travaux (qui ne pourra excéder 7 semaines) et les moyens mis en œuvre pour respecter les délais. / 6	
Note / 6	4,00
Présentation d'un planning détaillé faisant apparaître le séquençement, la chronologie des tâches, permettant de juger de sa cohérence, sa pertinence et voir de son optimisation au regard des impératifs du Maître d'Ouvrage. / 2	
Note / 2	2,00
Prise en compte des exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de gestion des déchets. / 2	
Note / 2	1,50
Présentation des fiches techniques produits et matériaux. / 2	
Note / 2	2,00

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°1 :

Critères / Candidats	MENUISERIE BOUZE
Valeur Technique	
Note totale	17,50
Note pondérée 60 %	10,50
Meilleure offre	1,00

Critère n°2 : PRIX

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°2 :



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
 Reçu en préfecture le 10/08/2017
 Affiché le 11.08.17
 ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Critères / Candidats	MENUISERIE BOUZE
Prix	
Montant du DPGF	53 299,50
Note	20,00
Note pondérée 40 %	8,00
Meilleure offre	1,00

Classement des offres.

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Critères / Candidats	MENUISERIE BOUZE
Note pondérée prix + valeur technique	18,50
Meilleure offre	1,00

E - Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché public pour le lot 03 l'accord- au candidat suivant :

■ Identité du candidat retenu : Menuiserie BOUZE - 155, rue Serpentine ZI des Jalassières Nord 13510 Eguilles

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant HT : 53.299,50 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 63.959,40 €

CRITÈRES LOT N° 4	
VALEUR TECHNIQUE	60%
PRIX	40%



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
 Reçu en préfecture le 10/08/2017
 Affiché le 11.08.17
 ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Critère n°1 : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

Critères / Candidats	PROVENCALE DE PEINTURE
Valeur Technique	
Références de l'entreprise. / 4	
Note / 4	4,00
Description des moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier. / 4	
Note / 4	4,00
Description du mode opératoire spécifique au chantier, incluant la décomposition des tâches, les moyens utilisés, la durée des travaux (qui ne pourra excéder 7 semaines) et les moyens mis en œuvre pour respecter les délais. / 6	
Note / 6	6,00
Présentation d'un planning détaillé faisant apparaître le séquençage, la chronologie des tâches, permettant de juger de sa cohérence, sa pertinence et voir de son optimisation au regard des impératifs du Maître d'Ouvrage. / 2	
Note / 2	2,00
Prise en compte des exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de gestion des déchets. / 2	
Note / 2	2,00
Présentation des fiches techniques produits et matériaux. / 2	
Note / 2	2,00

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°1 :

Critères / Candidats	PROVENCALE DE PEINTURE
Valeur Technique	
Note totale	20,00
Note pondérée 60 %	8,00
Note pondérée prix + valeur technique	20,00
Meilleure offre	1,00

- Critère n°2 : PRIX



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
Reçu en préfecture le 10/08/2017
Affiché le 11.08.17
ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante pour le critère n°2 :

Critères / Candidats	PROVENCALE DE PEINTURE
Prix	
Montant du DPGF	25 250,00
Note	20,00
Note pondérée 40 %	12,00
Meilleure offre	1,00

Classement des offres.

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Critères / Candidats	PROVENCALE DE PEINTURE
Note pondérée prix + valeur technique	20,00
Meilleure offre	1,00

E - Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché public pour le lot 4 au candidat suivant :

■ Identité du candidat retenu : **SOCIETE PROVENCALE DE PEINTURE**
ZI des Molières 14 Avenue du Luxembourg 13140 Miramas

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant HT : 25.250,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 30.300,00 €

Vu l'ordonnance 2015-889 et le décret 2016-360,
Vu le projet de réparation et d'extension de la salle Carraire,
Vu les propositions reçues,
Vu l'analyse effectuée par le maître d'œuvre,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Article 1 : DECIDE d'attribuer le marché de travaux ainsi qu'il suit :

Lot 01 : **Société APH - 13 Rue Etienne Falconnet, 13140 Miramas -**

Montant HT : 236.075,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 283.290,00 €

Lot 02 : **Société THERMISUD - 13 Rue Etienne Falconnet, 13140 Miramas**

Montant HT : 27.880,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 33.456,00 €

Lot 03 **Menuiserie BOUZE - 155, rue Serpentine ZI des Jalassières Nord 13510 Eguilles**

Montant HT : 53.299,50 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 63.959,40 €



Envoyé en préfecture le 10/08/2017
Reçu en préfecture le 10/08/2017
Affiché le 11.08.17
ID : 013-211300090-20170807-D322017-DE

Lot 04 SOCIETE PROVENCALE DE PEINTURE - ZI des Molières 14 Avenue du Luxembourg 13140 Miramas

Montant HT : 25.250,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 30.300,00 €

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

Article 3 : PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix en Provence.

Certifié conforme au registre des délibérations.

LA BARBEN, le 9 Août 2017

Le Maire

Christophe AMALRIC